



PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 12/10/2022

OPÉRATION REGIONALE DE CONTRÔLE DE CENTRES DE CONTRÔLES TECHNIQUES DE VÉHICULES

8 centres de contrôles techniques de véhicules légers ont été contrôlés samedi 8 octobre 2022. Des irrégularités ont été constatées dans plusieurs centres.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre-Val de Loire a réalisé, le samedi 8 octobre 2022, des contrôles ciblés de centres de contrôles techniques dans 4 des 6 départements de la région (28, 37, 41, 45).

8 agents de la DREAL ont procédé à 7 renouvellements de contrôle technique de véhicules (contrôles réalisés une seconde fois en présence de la DREAL) et à une visite d'installation (conformité des installations).



4 des 7 procès-verbaux initiaux de contrôle technique ne mentionnaient pas de défaillances majeures alors qu'ils auraient dû entraîner un résultat défavorable et une contre-visite. Selon les manquements constatés, les contrôleurs et les centres de contrôle agréés pourront se voir suspendre leur agrément par le Préfet de département et s'exposent à des sanctions pénales.

Les centres de contrôles techniques font l'objet d'une réglementation et d'une surveillance particulière au regard des risques pour tous les usagers que fait courir la maintien en circulation de véhicules en mauvais état. Les supervisions de la DREAL visent à lutter contre les contrôles de complaisance et le développement de pratiques contraires à la sécurité routière.

Ces opérations permettent également de détecter les situations de concurrence déloyale vis-à-vis des centres qui respectent la réglementation et représentent la grande majorité des 329 installations et 572 contrôleurs agréés de la région Centre-Val de Loire.

En 2021, les agents de la DREAL ont procédé à la visite de surveillance de 68 centres et 228 contrôleurs (véhicules légers et lourds). Les préfets de département ont prononcé la suspension d'agrément de 3 centres et 5 contrôleurs, pour des périodes allant de 3 jours à 2 mois, et 6 avertissements ont été notifiés.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie GROSBOIS
DREAL Centre-Val de Loire

Tél. : 02.36.17.41.27
Mél : stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr

Christelle MASCLET
Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

Tél. : 02.38.81.40.35
pref-communication@loiret.gouv.fr